

Acte publié le
- 4 FEV. 2026

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 2 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux février à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 26 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE,
Pierre GRATALOUP, Elodie RELING, Jean-Claude CORBIN,
Isabelle SEIGLE-FERRAND, Olivier BAREILLE, Michel LAGIER,
Jean-Claude JAUNEAU, Anne-Virginie POUSSE, Robert NICOLETTI,
Gilbert BERTRAND, Béatrice BOULANGE, Jean-Marc CHAPPAZ,
Nadine MAZZA, Christel DECATOIRE, Virginie BLAISON,
Fanny LEBAYLE, Emeric MOREL, Renée TORRES,
Anne-Marie MATHIEU, Hugues JEANTET, Marc ZIOLKOWSKI,
Clément PERRIER

Absents excusés : Laurence MEUNIER, Eliane BERTIN, Gérard BOURGEAT

Pouvoirs : 1 Laurence MEUNIER à Anne-Virginie POUSSE

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation et de son affichage : 27 janvier 2026

Délibération n° 3

Délibération n° 003/2026 – Débat d'orientations budgétaires 2026

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) est une obligation légale pour les communes de 3 500 habitants et plus. Il a vocation à éclairer sur les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Dans le cadre de la nomenclature budgétaire et comptable M57 mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024, le DOB doit intervenir dans un délai de dix semaines précédant le vote du budget primitif, en vue de compléter l'information de l'assemblée délibérante et de renforcer ainsi la démocratie participative.

Le DOB constitue un acte politique majeur et marque une étape fondamentale du cycle budgétaire ; il permet d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-26 et L.2312-1,

VU la nomenclature budgétaire et comptable M57, adoptée par délibération du conseil municipal n° 065/2023 du 4 décembre 2023,

VU le règlement budgétaire et financier de la commune de Grézieu-la-Varenne, adopté par délibération du conseil municipal n° 018/2024 du 4 mars 2024,

VU le rapport relatif aux orientations budgétaires 2026 et la présentation faite en séance,

CONSIDÉRANT que le débat constitue la première étape du cycle budgétaire annuel, précédant celle du vote du budget,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2026 sur la base du rapport joint en annexe à la présente délibération.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne





RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

02/02/2026

Conseil municipal

I 1



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - PRÉAMBULE

Le Débat d'Orientations Budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire 2026.

Ce débat n'a aucun caractère décisionnel et n'est pas soumis au vote de l'assemblée mais il fait cependant l'objet d'une délibération afin que le Préfet puisse s'assurer de sa tenue conformément à la loi.

Le Débat d'Orientations Budgétaires a vocation à éclairer les choix budgétaires et financiers qui détermineront les priorités pour l'année 2026. Il constitue une étape importante du cycle budgétaire et du débat démocratique.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - PRÉAMBULE

Le Débat d'Orientations Budgétaires est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire et doit intervenir dans le cadre :

- ❖ De la loi du 6 février 1992,
- ❖ De l'ordonnance N° 2005-1027 du 26/08/2005,
- ❖ Du Code général des collectivités territoriales.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être produit et débattu, au cours d'une séance du Conseil municipal dans les deux mois précédant l'examen et le vote du budget primitif. En nomenclature M57, ce délai est porté à 10 semaines.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Conformément au Code général des collectivités territoriales et à la loi de programmation des finances publiques, à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, sont présentées :

- ❖ L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement exprimée en valeur en comptabilité générale de la section de fonctionnement,
- ❖ L'évolution du besoin de financement.

En outre, le rapport comporte :

- ❖ Les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement, les hypothèses notamment en matière de concours financiers,
- ❖ Les engagements pluriannuels,
- ❖ L'encours de la dette et l'évolution de l'endettement,
- ❖ L'évaluation de l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - SOMMAIRE

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

- ❖ Rétrospective 2020 - 2025
- ❖ Les orientations budgétaires 2026

02/02/2026

Conseil municipal

I 5



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026

Monde : la croissance mondiale résiste malgré de multiples chocs

- ❖ La croissance mondiale, après 3,0 % en 2024, connaîtrait un léger ralentissement à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026.
- ❖ Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste élevé.
- ❖ En Chine, la croissance est restée favorable au 3^{ème} trimestre mais des signes de fléchissement sont perceptibles. Par ailleurs, le changement de gouvernement au Japon pourrait aussi influencer sur l'orientation de la politique économique.
- ❖ Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen-Orient demeurent élevées.
- ❖ Côté politique monétaire, la Fed poursuivrait son cycle de baisses de taux jusqu'en avril 2026 pour un taux terminal à 3 %, tandis que la BCE s'arrêterait à 2 %.

02/02/2026

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026



Zone Euro : une croissance en ordre dispersé

- ❖ La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024.
- ❖ La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. En 2026, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.
- ❖ L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE en 2025, à 2,1 %, avant de fléchir plus nettement en 2026 à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz.

02/02/2026

Conseil municipal

I 7



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026

France : l'activité résiste à l'incertitude politique

- ❖ Une prévision de croissance de 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026. La croissance française a été particulièrement dynamique au 3^{ème} trimestre 2025 (+0,5 %) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française comme l'aéronautique.
- ❖ L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.
- ❖ Après 2,3 % en 2024, l'inflation s'établirait à 1,0 % en 2025. L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025.
- ❖ L'inflation française resterait modérée en 2026 (1,7%), ce qui s'explique par la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro ainsi que la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026



France : le climat de l'emploi se dégrade

- ❖ Coup de frein sur l'emploi, avec, sur un an, une baisse de l'emploi salarié privé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois) ; il s'agit du 4^{ème} trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation.
- ❖ En glissement annuel, les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 %, après 2,5 % au 1^{er} trimestre.
- ❖ Un taux de chômage resté stable au 2^{ème} trimestre 2025 (7,5 %) et attendu en légère hausse en 2026 (7,6 %), la croissance du PIB étant attendue sous son potentiel l'an prochain dans un contexte d'incertitudes politiques persistantes.

02/02/2026

Conseil municipal

I 9



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026

France : budget 2026, une route semée d'embûches

- ❖ 14 /10/2025 => Dépôt du projet de loi de finances 2026
- ❖ 24/10/2025 => Début de l'examen à l'Assemblée nationale (AN) en séance publique
- ❖ 22/11/2025 => Rejet de la première partie et transfert au Sénat
- ❖ 27/11/2025 => Début de l'examen au Sénat en séance publique
- ❖ 04/12/2025 => Adoption de la première partie par le Sénat
- ❖ 15/12/2025 => Adoption du PLF par le Sénat en première lecture
- ❖ 19/12/2025 => Échec de la Commission mixte paritaire (CMP)



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026

France : budget 2026, une route semée d'embûches

❖ 26/12/2025 => Promulgation de la loi spéciale (art. 47 Constitution et 45 LOLF)

Autorisation de percevoir les impôts en 2026 sur la base des textes existants

Reconduction des prélèvements sur recettes votés en loi de finances 2025

Autorisation pour l'État de recourir à l'emprunt

❖ 29/12/2025 => Promulgation du décret n° 2025-1397 portant répartition des crédits relatifs aux services votés (art. 47 Constitution) pour assurer la continuité des services publics

❖ 30/12/2025 => Promulgation de deux circulaires de mise en œuvre du décret

02/02/2026

Conseil municipal

I 11



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026

France : budget 2026, une route semée d'embûches

- ❖ 13/01/2026 => Reprise de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2026 à l'AN sur la base du texte adopté par le Sénat (15/12/2025) - Commission des finances les 8 et 9 janvier - Séance publique du 13 au 23 janvier
- ❖ 14/01/2026 => Suspension des débats par le gouvernement suite à la suppression par les députés de la DGF des collectivités, en commission, puis son rétablissement avec indexation sur l'inflation et une amputation de quelque 5 milliards d'euros
- ❖ 20/01/2026 => Décision du premier ministre de recourir à l'article 49-3 de la constitution pour faire adopter sans vote un nouveau PLF 2026
- ❖ Et après ?

Quelles conséquences pour les collectivités ?

02/02/2026

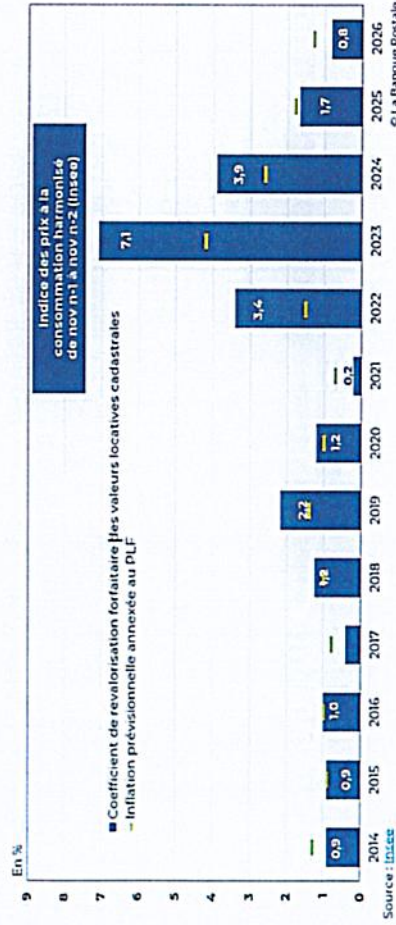
Conseil municipal

1 12

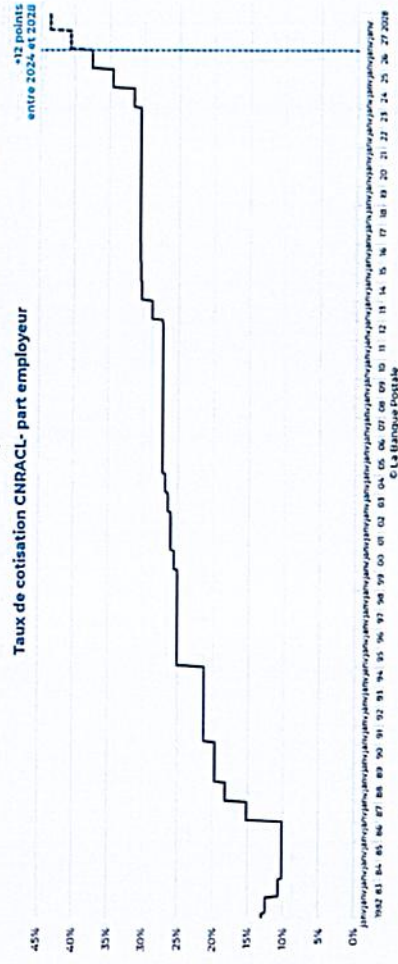
LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES POUR 2026

Budget 2026, les principales mesures actées

Revalorisation des valeurs locatives cadastrales



Hausse des cotisations patronales CNRACL



Actualisation annuelle de la valeur forfaitaire de la taxe d'aménagement en fonction de l'indice du coût de la construction (ICC) au 3^{ème} trimestre de l'année N-1 => 1 011 €/m² en Île-de-France et 892 €/m² ailleurs (1 054 € et 930 € en 2025) (en attente de la parution du décret officiel)

-4,1%



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES POUR 2026

Ce qui était prévu au PLF 2026 (les principales mesures)

❖ Évolution significative des concours financiers de l'État par rapport à la loi de finances initiale 2025 :

- ✓ Stabilisation de la DGF (à périmètre constant)
- ✓ Compensation d'exonérations d'impôts locaux : + 194,3 M€
- ✓ Dotation des communes nouvelles : + 8,8 M€
- ✓ Dotation élu local : + 59,5 M€ (gagés sur la DCRTP) dans la version du 15/12/2025
- ✓ Compensation de la réduction des bases industrielles : - 789,1 M€, ramenée à - 380,1 M€ (15/12/2025)
- ✓ FCTVA : + 212,7 M€
- ✓ Fonds de sauvegarde des départements : + 7 M€ (avec un abondement spécifique), porté à +560 M€ (soit un montant total de 600 M€) dans la version du 15/12/2025

02/02/2026



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES POUR 2026

Ce qui était prévu au PLF 2026 (les principales mesures)

❖ Un renforcement de la péréquation en 2026 :

- ✓ Communes => +290 M€
 - Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) : +140 M€ à 2,946 Md€ (+4,99 %)
 - Dotation de solidarité rurale (DSR) : +150 M€ à 2,377 Md€ (+6,73 %)
 - Dotation nationale de péréquation (DNP) : inchangée à 0,794 Md€
- ✓ EPCI (Dotation d'Intercommunalité) => +90 M€ à 1,863 M€ (+5,08 %)
- ✓ Départements => +10 M€ à 1,563 Md€ (+0,64 %)

02/02/2026

Conseil municipal

I 15



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES POUR 2026

Ce qui était prévu au PLF 2026 (les principales mesures)

- ❖ Une redistribution interne à la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour financer, pour le bloc communal et sous réserve de décisions différentes du Comité des Finances Locales :
 - ✓ L'évolution démographique des communes (38,4 M€ estimés),
 - ✓ La croissance de la péréquation communale (290 M€) et de la dotation d'intercommunalité (90 M€).
- ❖ Par prélèvement de l'augmentation de la dotation d'intercommunalité sur la dotation de compensation des E.P.C.I. (-221 M€ environ) et pour la DGF des communes sur la dotation forfaitaire de certaines communes (-197 M€ environ)
- ❖ Prélèvement de 2,5 M€ pour le Fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU) lui-même prolongé jusqu'en 2030.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES POUR 2026

Ce qui était prévu au PLF 2026 (les principales mesures)

❖ Création d'un fonds d'investissement pour les territoires regroupant 3 dotations d'investissement : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation politique de la ville (DPV) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). À noter : suppression de la création de ce fonds et maintien des dotations antérieures dans la version au 15/12/2025.

❖ Réduction de la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) de 19,45 % et des fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) à hauteur de 23,33 % => réduction du nombre de bénéficiaires de la dotation et risque de suppression du fonds dans plusieurs départements, dont le Rhône.

Nombre de bénéficiaires	2019	De 2020 à 2023	2024	2025 (est.)	2026 (est.)
-------------------------	------	----------------	------	-------------	-------------

Communes	1 809	1 792	1 778	1 549	669
E.P.C.I.	477	472	467	318	245

À noter : une baisse de la DCRTP limitée à 14,42 %, avec stabilité pour les régions et -34,21 % pour le bloc communal dans la version au 15/12/2025.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES POUR 2026

Ce qui était prévu au PLF 2026 (les principales mesures)

- ❖ Modification du périmètre d'éligibilité du fonds de compensation de la TVA avec fin de la prise en compte des dépenses de fonctionnement. À noter : modification non entérinée dans la version au 15/12/2025 et rétablissement de l'éligibilité des travaux réalisés en régie.
- ❖ Réintégration dans la DGF de la quote-part de TVA des régions versée depuis 2018 en compensation. À noter : mesure supprimée dans la version du 15/12/2025.
- ❖ Application d'un coefficient de minoration de 25 % sur la compensation versée aux EPCI et aux communes en lien avec la réforme des valeurs locatives des établissements industriels de 2021 (valeurs locatives en matière de CFE et TFB divisées par 2). À noter : révision du coefficient de minoration à 19,3 %, avec plafonnement de l'impact à 2 % des recettes réelles de fonctionnement dans la version du 15/12/2025.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :
MESURES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES POUR 2026



Ce qui était prévu au PLF 2026 (les principales mesures)

❖ Renouvellement et extension du « dispositif de lissage des recettes fiscales des collectivités territoriales » (Dilico), créé en 2025.

✓ Prélèvement de 2 Md€ sur les recettes des collectivités locales (contre 1 Md€ en 2025), dans la limite d'un plafonnement des recettes de fonctionnement des budgets principaux 2023 à 2 %.

✓ Quote-part de reversement individuel plafonnée à 80 % (90 % en 2025) le restant étant destiné à alimenter chaque année le FPIC pour le bloc communal. **Reversement lissé sur 5 ans** à partir de 2027 (3 ans en 2025).

À noter : reconduction des règles du Dilico I dans la version au 15/12/2025.

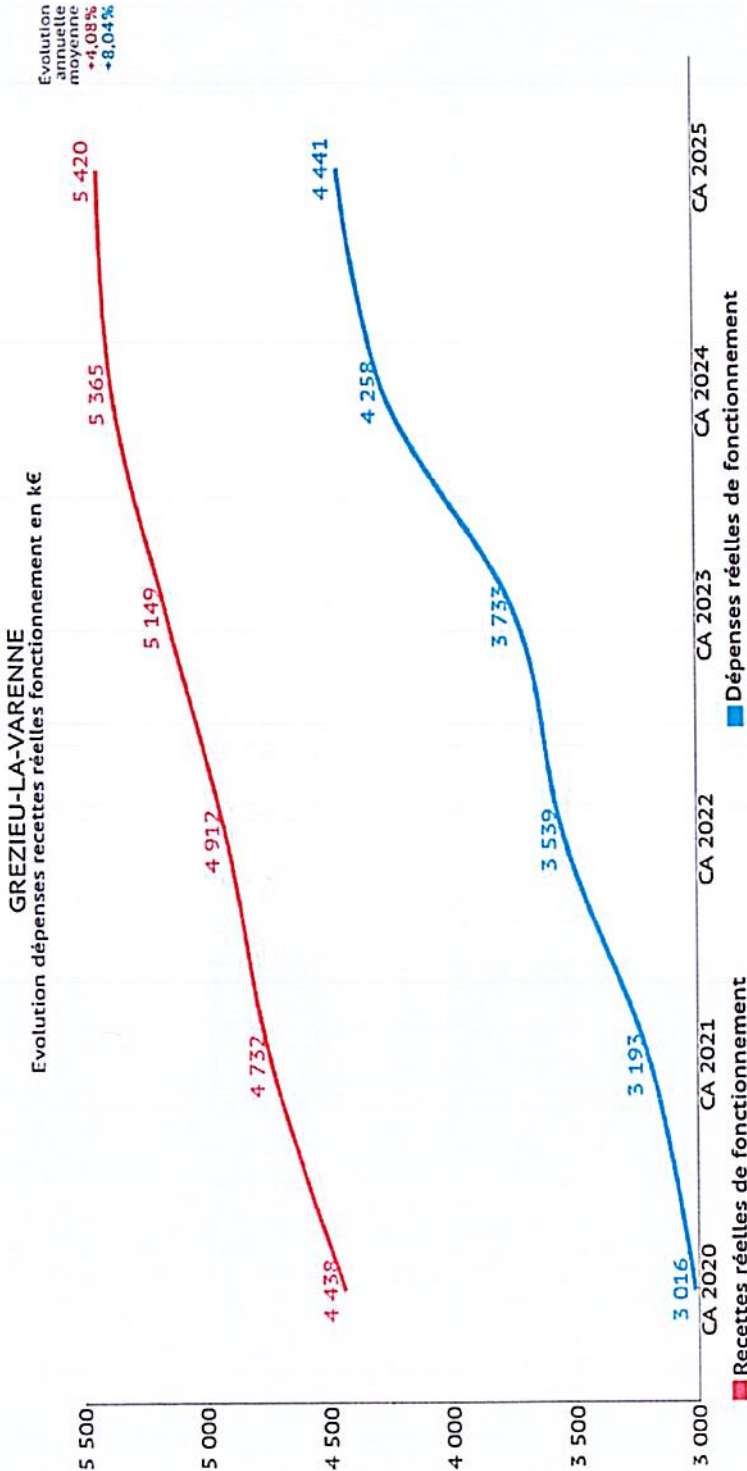
2025	Montant en M€	Nombre	Plafonnés
Communes	250	1 924	167
E.P.C.I.	250	141	106
Départements	220	50	0
Régions et C.T.U.	280	12	0
2026 PLF	Montant en M€	Nombre	Plafonnés
Communes	720	3 615	2 480
E.P.C.I.	500	508	398
Départements*	280	50**	0
Régions et C.T.U.	500	12	3

*Dont Paris et la Métropole de Lyon

**Sauf exonérations



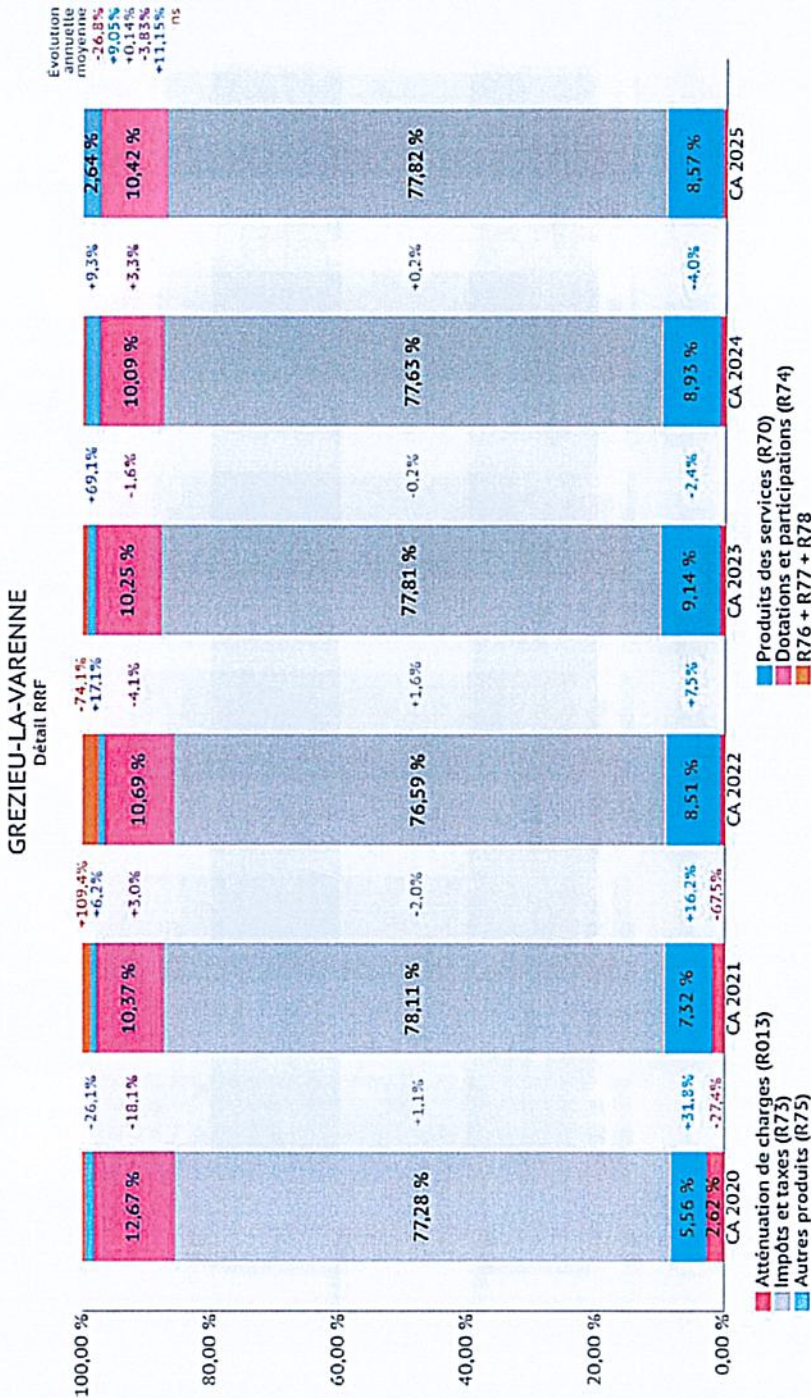
LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2020-2025



02/02/2026



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE :
RÉTROSPECTIVE 2020-2025





LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2020-2025

GREZIEU-LA-VARENNE
répartition DRF



02/02/2026

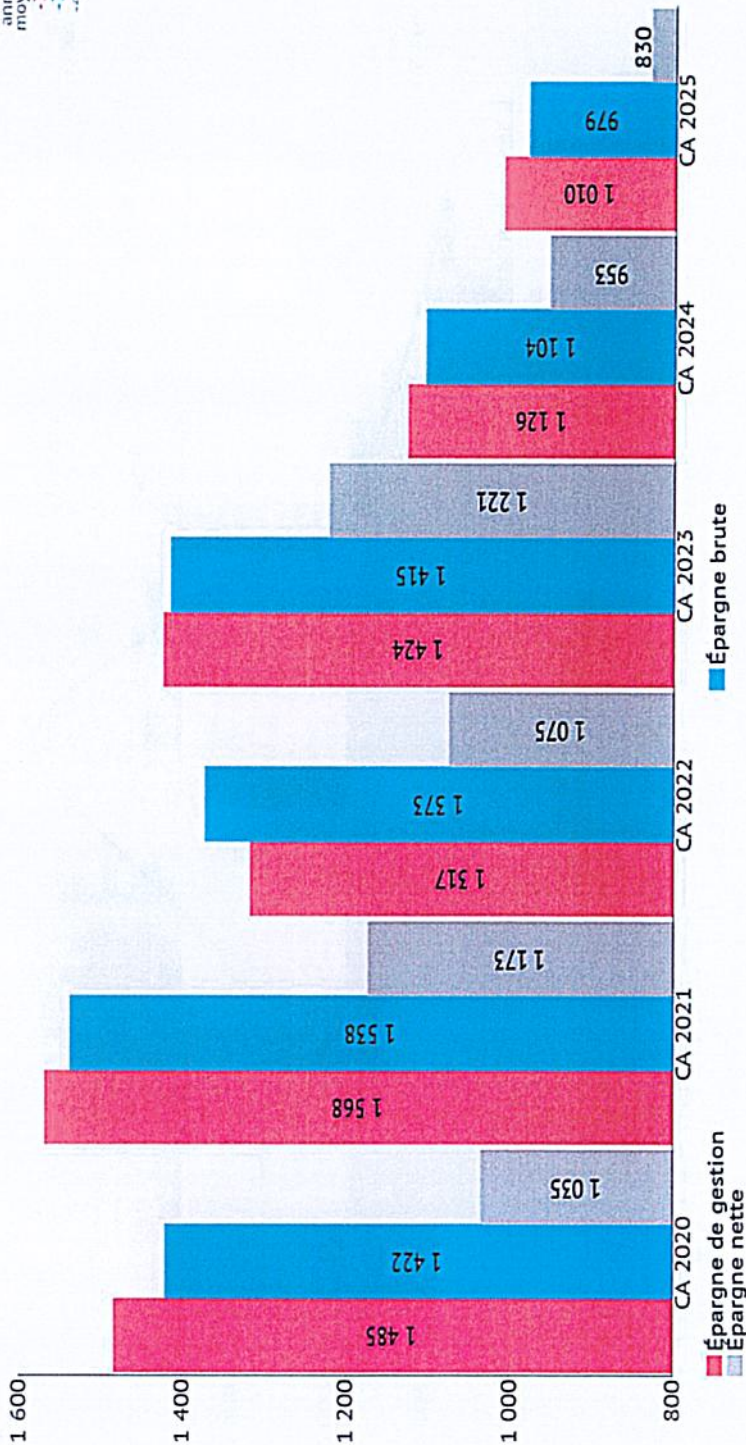
Conseur municipal



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE :
RÉTROSPECTIVE 2020-2025

GREZIEU-LA-VARENNE
Epargne de gestion en k€

Evolution
annuelle
moyenne
-7,42%
-7,19%
-4,31%

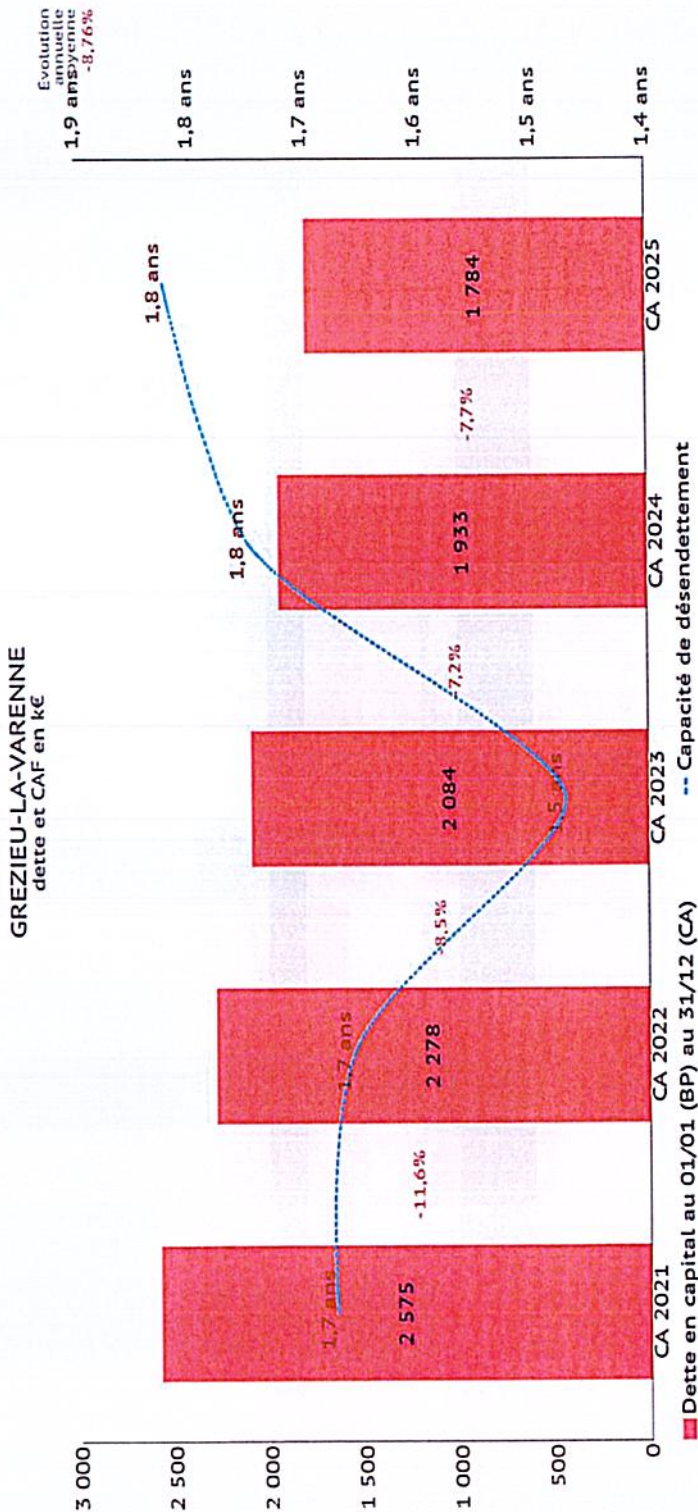


02/02/2026

Conseil municipal



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2020-2025





LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Des orientations budgétaires intégrant :

- ❖ Augmentation de +3 points du taux de cotisation patronal de la CNRACL
- ❖ Suppression de l'enveloppe du FDPTP
- ❖ Revalorisation limitée des bases fiscales (+0,8 %)
- ❖ Stabilité de l'enveloppe de DGF

02/02/2026

Conseil municipal

I 25



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Principes retenus pour l'élaboration budgétaire 2026 :

- ❖ Affectation « traditionnelle » de 300 000 € en excédent de fonctionnement reporté
- ❖ Recettes évaluées de manière très prudente
- ❖ Stabilité des taux d'imposition
- ❖ En investissement, des crédits principalement dédiés aux opérations en cours



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026
AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RÉSULTATS 2025

- ❖ Un excédent d'investissement prévisionnel de 1 991 641,64 € affecté en recettes d'investissement au compte 001 « solde d'exécution d'investissement reporté »
- ❖ Un excédent prévisionnel de fonctionnement de 938 292,51 € à affecter :



Section
de fonctionnement

300 000,00 €

Compte 002 « Résultat de
fonctionnement reporté »



Section
d'investissement

638 292,51 €

Compte 1068 « Excédent de
fonctionnement capitalisé »



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement

4 929 079 €

Charges à caractère général : 1 910 673 €

Charges de personnel : 2 273 840 €

Atténuations de produits : 256 000 €

Autres charges de gestion courante : 459 719 €

Charges financières: 24 912 €

Charges spécifiques: : 2 500 €

Dotations aux provisions : 1 435 €

Recettes réelles de fonctionnement

5 380 130 €

Atténuations de charges : 31 500 €

Produits des services : 471 615 €

Impôts et taxes : 52 710 €

Fiscalité locale : 4 170 200 €

Dotations et participations : 552 940 €

Autres produits de gestion courante : 99 165 €

Produits spécifiques : 2 000 €

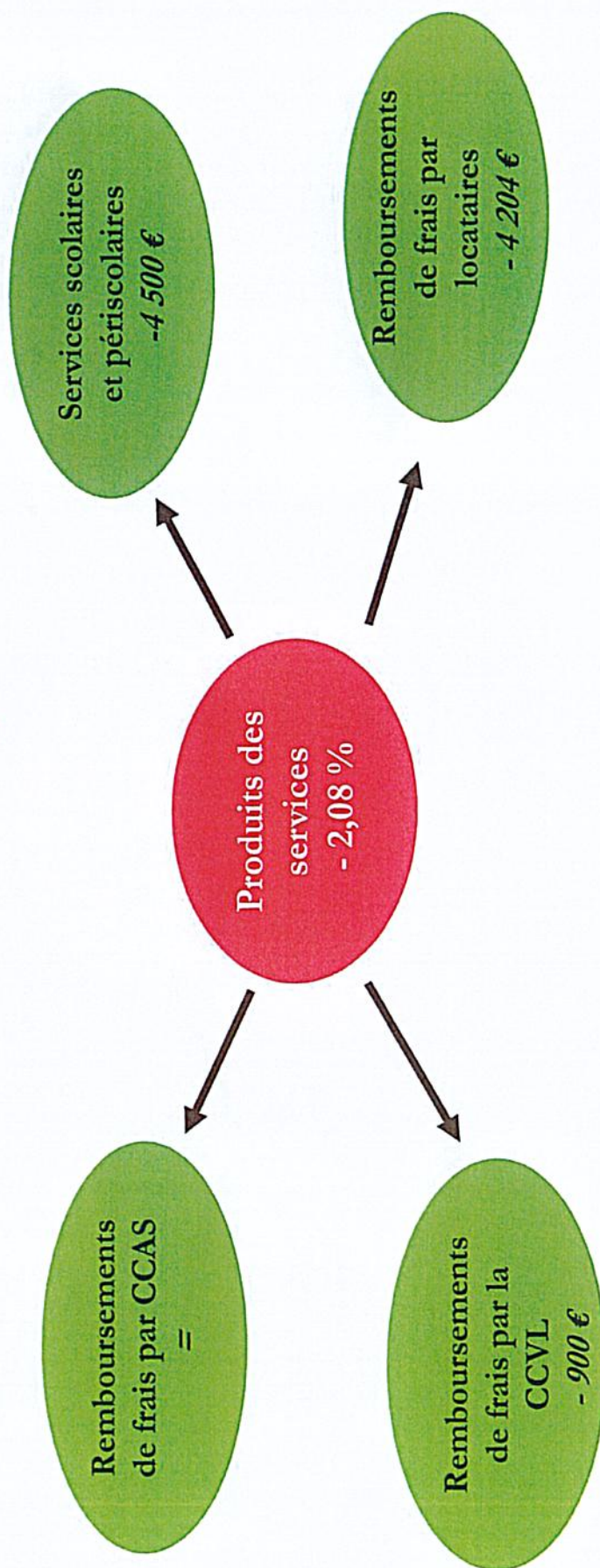
Transfert à la section d'investissement
dont amortissement – 773 111 €

Amortissement des subventions
d'investissement – 22 060 €

Excédent de fonctionnement reporté – 300 000 €

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitre 70



02/02/2026

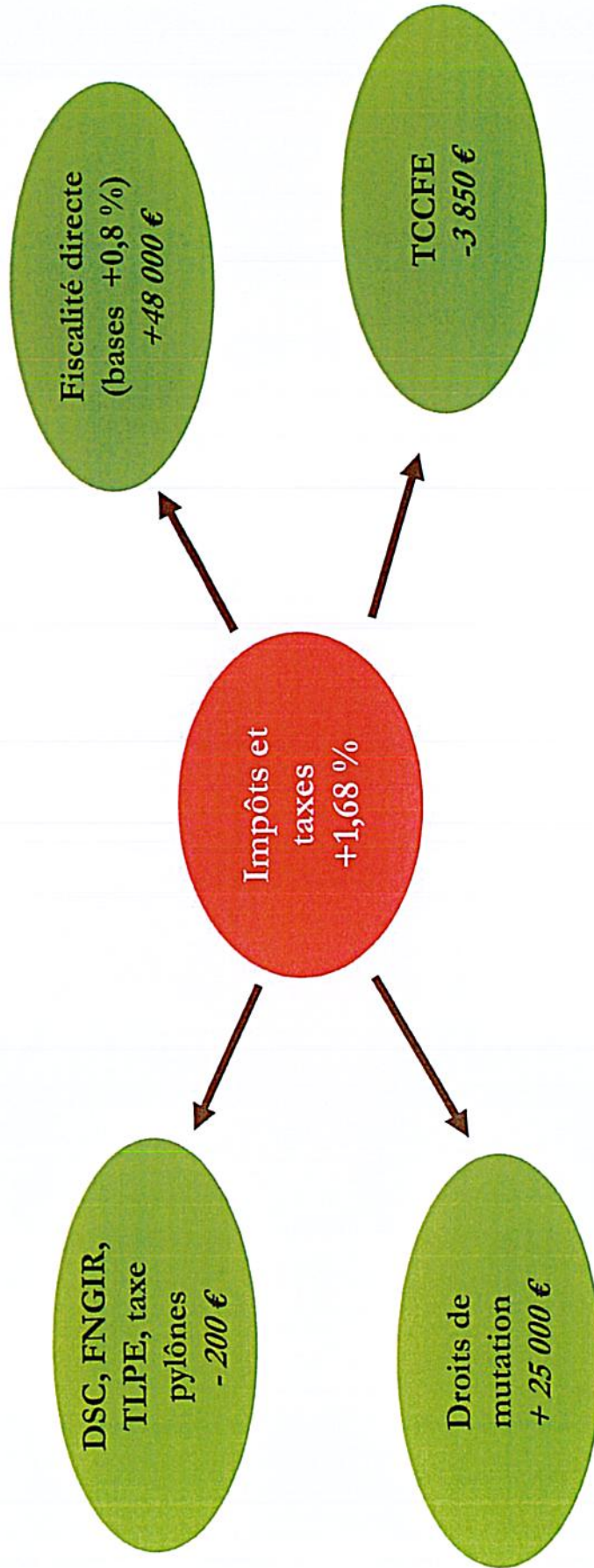
Conseil municipal

I 29



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

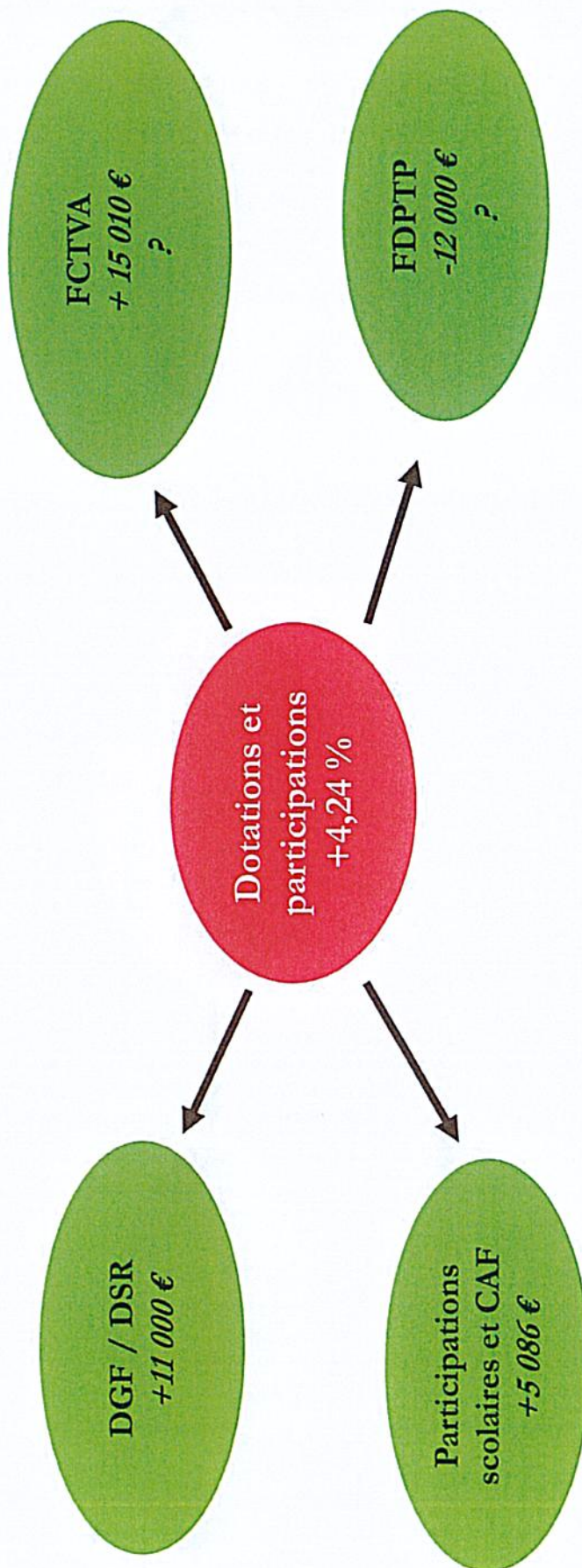
Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitres 73 et 731



02/02/2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitre 74



02/02/2026

Conseil municipal

I 31

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

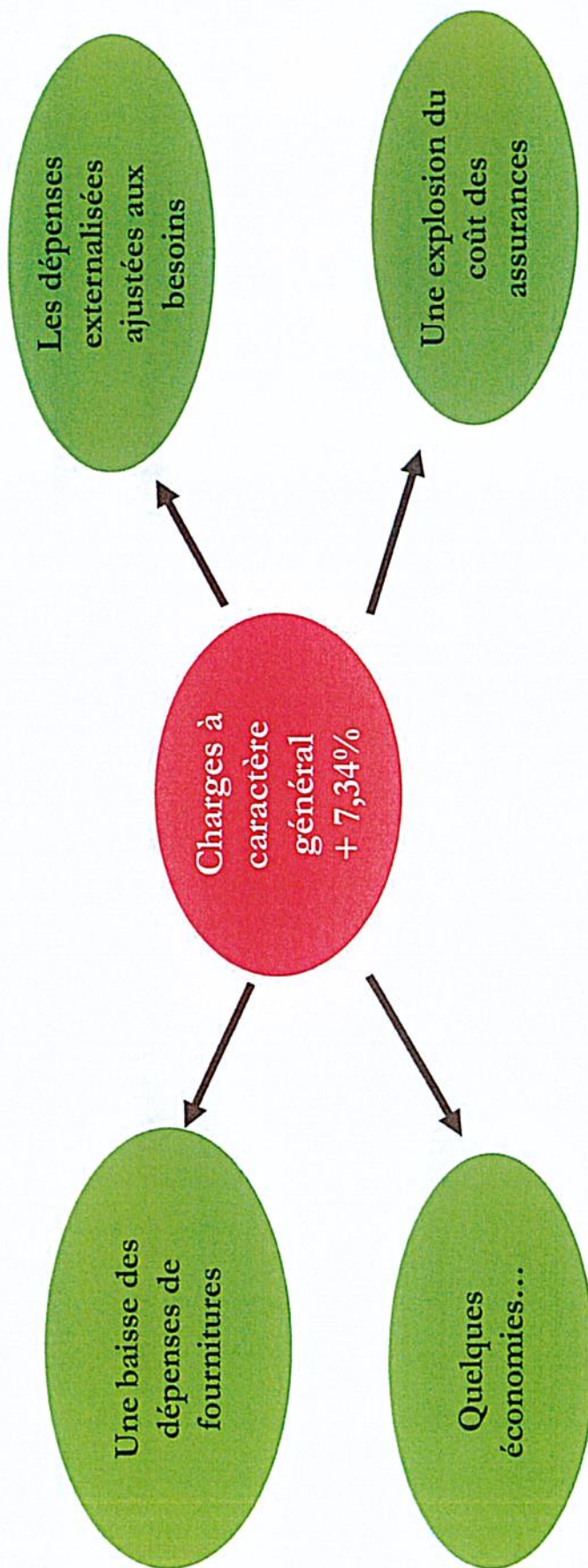
Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitres 75 et 77



→ Depuis le passage à la M57 ne subsistent dans le chapitre 77 que des produits spécifiques liés aux régularisations comptables sur exercices antérieurs et aux opérations de cessions. Une enveloppe prévisionnelle de 2 000 € sera inscrite au budget pour la première catégorie de recettes.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011



02/02/2026

Conseil municipal

I 33



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

Une baisse des
dépenses de
fournitures
- 5,20%

- Fluides => - 6,69 % / BP 2025 , principalement sur les dépenses d'électricité (-15 200 €)
- Alimentation => -3,31 % (- 4 800 €/BP 2025), dépenses ajustées aux effectifs scolaires
- Pas de travaux en régie prévus sur 2026 (- 5 000 €)



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

Les dépenses externalisées ajustées aux besoins

- Élagage => 28 000 € (+8 000 €/BP 2025), avec notamment 3 200 € pour l'arrachage de haies route de Bordeaux
- Entretien et réparation du matériel et des bâtiments communaux vieillissants => 211 700 € (+67 100 €/BP 2025), avec notamment la mise aux normes électriques de tous les bâtiments (14 000 €) et interventions sur installations de chauffage (17 000 €)
- Marché de propreté urbaine => 90 350 € (+7 645 €/BP 2025) avec le nettoyage du marché forain et l'intégration du périmètre de la salle des fêtes
- Nettoyage des bâtiments communaux => 121 450 € (+27 200 €/BP 2025) avec le nettoyage des courts de tennis intérieurs et de la salle des fêtes

02/02/2026

Conseil municipal

I 35

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

Une explosion
des coûts
d'assurances

→ Nouveaux marchés à compter du 1^{er} janvier 2026 avec des prix en forte hausse :

- ❖ Multirisques dommage aux biens => 56 355 € (+33 355 €/BP 2025)
- ❖ Responsabilité civile et protection fonctionnelle => 48 200 € (+45 700 €/BP 2025)
- ❖ Flotte automobile => 7 500 € (+1 300 €/BP 2025)



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

Quelques
économies ...

- Contrats de location de matériels :
 - ❖ Distributeur automatique de billets => 5 040 € (-12 960 €/BP 2025)
 - ❖ Télésurveillance => 1 825 € (-4 575 €/BP 2025)
- Frais de contentieux => 5 000 € (-5 000 €/BP 2025)
- Instruction des ADS (SOL) => 26 000 € (- 6 000 €/BP 2025)

02/02/2026

Conseil municipal



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

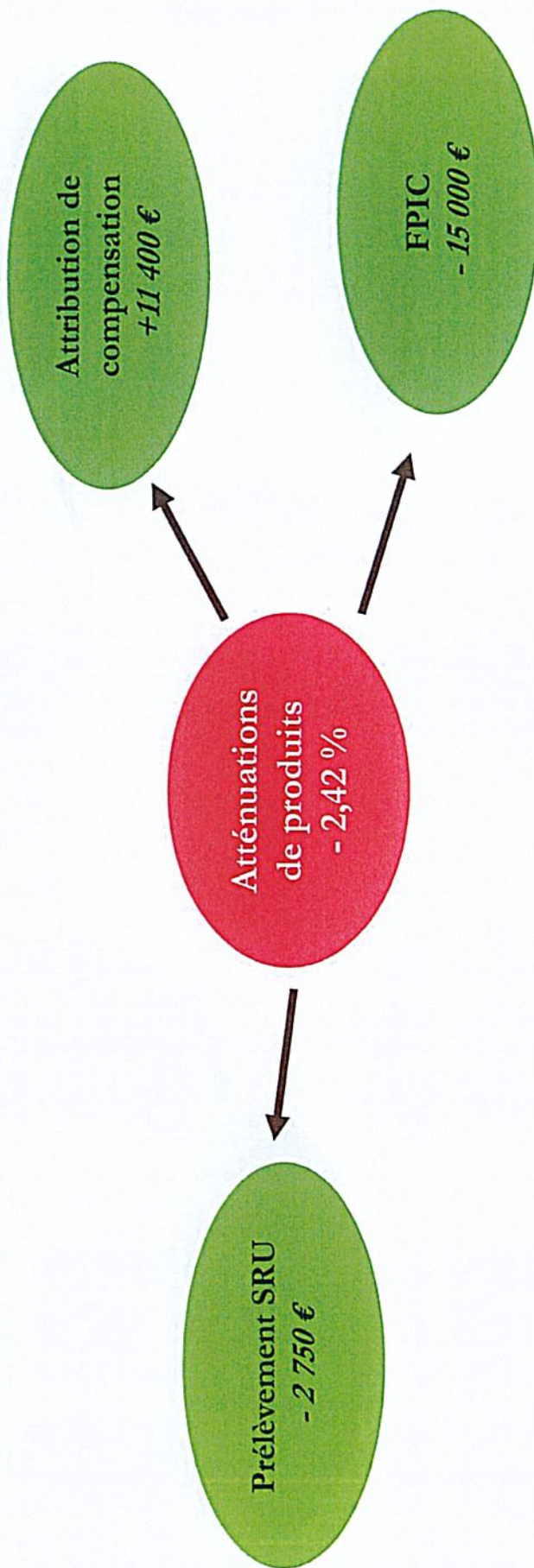
Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 012

- ↑ GVT et augmentation du SMIC au 1^{er} janvier 2026 => + 8 000 €
- ↑ Personnel extérieur (prestations de remplacement cuisine centrale et mise à disposition CCVL) => -20 500 €
- ↑ Augmentation du taux de cotisation patronale CNRACL => +26 000 €
- ↑ Participation de la collectivité à la PSC – Volets prévoyance et santé => +5 700 €
- ↑ Dépenses connexes :
 - ❖ Tickets restaurant => + 3 000 €
 - ❖ Assurance du personnel => - 20 000 €

02/02/2026

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 014



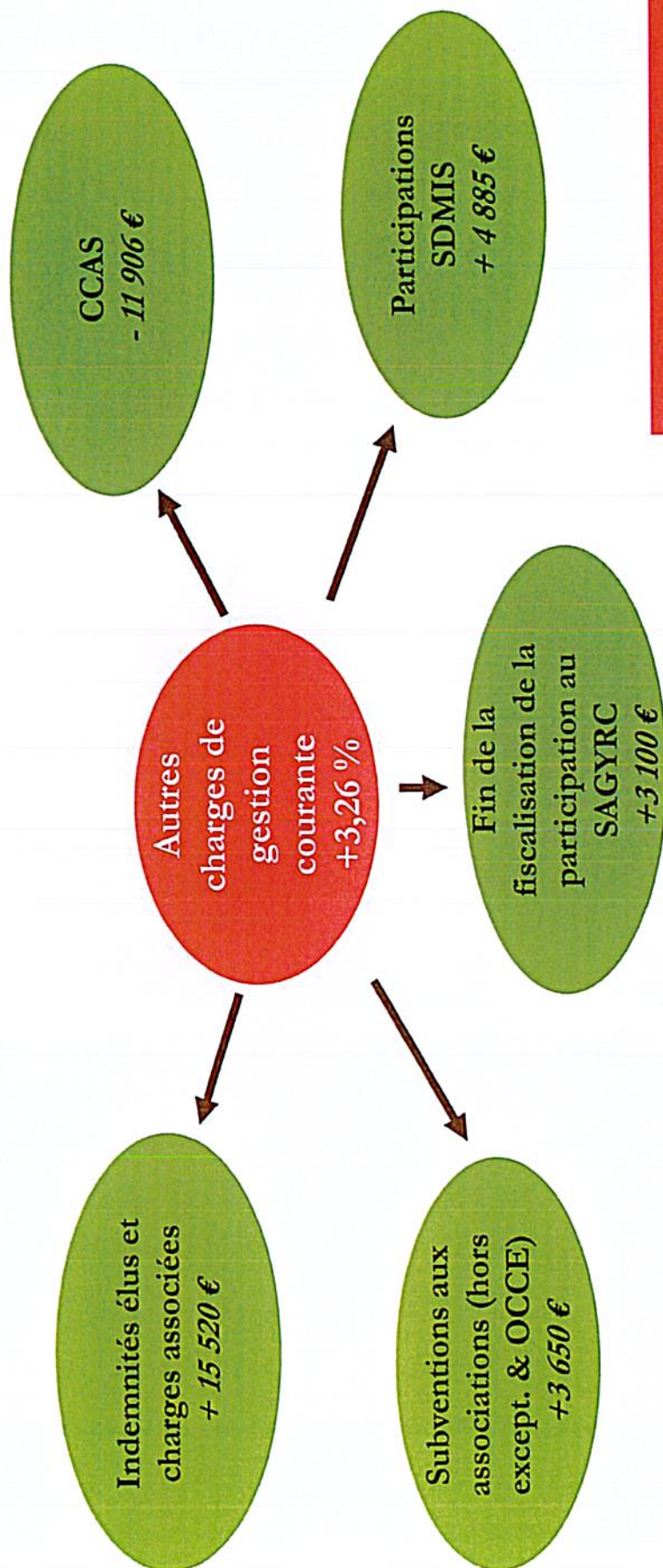
02/02/2026

Conseil municipal

I 39

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 65



02/02/2026

Conseil municipal

I 40



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitres 66 et 67

→ Les charges financières actent le désendettement de la commune (-8,65 %) :

- ❖ La prévision budgétaire s'établit à 24 912 € (intérêts réglés à échéance et ICNE)
- ❖ Reste un seul emprunt en cours

→ Depuis le passage à la M57 ne subsistent dans le chapitre 67 que des charges spécifiques liées aux régularisations comptables sur exercices antérieurs et aux opérations de cessions. Une enveloppe prévisionnelle de 2 500 € sera inscrite au budget.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Le projet de budget 2026, avec une hausse plus importante des dépenses de fonctionnement (+ 4,09 %) que des recettes (1,22 %), permet de dégager une enveloppe de **303 111 €** pour le financement des investissements de l'exercice.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Remboursement du capital de la dette 148 690 €
Dépenses d'investissement 4 368 470 €
Dépenses d'équipement : 4 058 105 € Dotations, fonds et réserves : 1 065 € Dépôts et cautionnement : 1 300 € Subventions : 308 000 €
Amortissement des subventions – 22 060 €
Opérations patrimoniales – 1 500 €

Recettes d'investissement 1 798 467,36 €
Subventions : 842 853 € Dotations, fonds et réserves : 291 021,85 € Excédent de fonctionnement capitalisé : 638 292,51 € Dépôts et cautionnement : 1 300 € Produits de cession : 1 000 €
Transfert à la section d'investissement dont amortissement – 773 111 €
Opérations patrimoniales – 1 500 €
Excédent reporté – 1 991 641,64 €



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Recettes réelles

→ Les dotations – Chapitre 10

- ❖ Excédent de fonctionnement capitalisé => 632 292,51 €
- ❖ Taxe aménagement => 50 000 € (-70 000 €/BP 2025)
- ❖ FCTVA => 241 021,85 €

→ Les subventions – Chapitre 13

- ❖ Département – Équipements de cuisine de la salle des fêtes => 5 000 €
- ❖ Réimputation de subventions vers des comptes amortissables => 308 000 €



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Dépenses réelles

→ La dette au 1^{er} janvier 2026 :

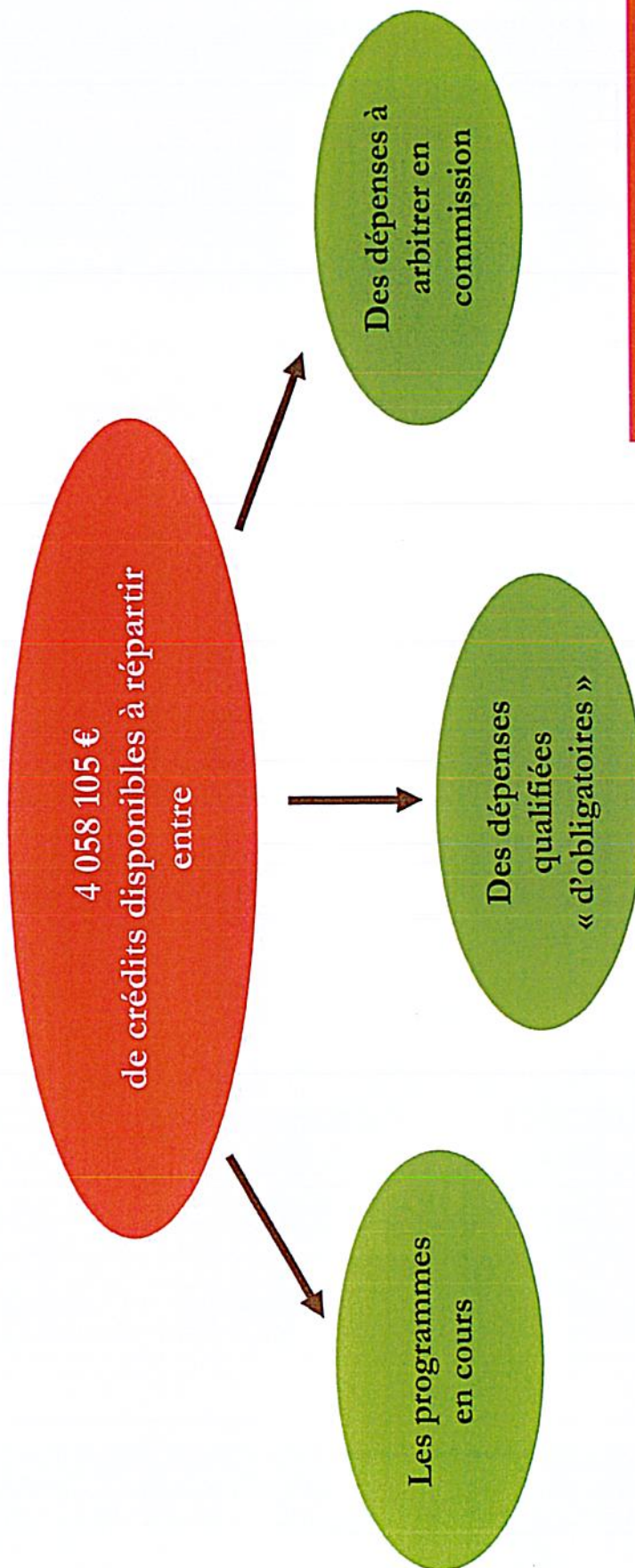
- ❖ Le capital restant dû s'élève à 1 784 278,98 € pour un emprunt
- ❖ Le montant de l'annuité en capital 2026 est de 148 690 €

→ Les dotations, fonds et réserves

- ❖ Le reversement à la CCVL de 5 % du produit de la part communale de taxe d'aménagement => 1 065 €
- ❖ Réimputation de subventions vers des comptes amortissables => 308 000 €

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Dépenses d'équipement



02/02/2026

Conseil municipal

I 46

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Dépenses d'équipement

Les
programmes
en cours
3 741 493 €

Dont, notamment :

- ↑ Réhabilitation/extension de la salle des fêtes et dépenses connexes (équipement office, mobilier, audio visuel, ...) => 1 817 626 €
- ↑ Aménagement de la salle du conseil municipal => 84 320 €
- ↑ Maîtrise d'œuvre pour la réfection de la toiture de la Mairie => 30 696 €
- ↑ Changement de la chaudière de l'église => 31 850 €

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Dépenses d'équipement



Dont, notamment :

- ↑ Vidéo-protection : solde extension et déport d'images vers la gendarmerie => 28 321 €
- ↑ Modernisation de l'éclairage public (tranche 2) et des travaux de dissimulation des réseaux => 532 084 €
- ↑ Travaux de désimperméabilisation des cours d'écoles => 816 052 €
- ↑ Régularisations foncières (Route de Marcy, chemin du Ravagnon) => 61 850 €



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Dépenses d'équipement



Dont, notamment :

- ↑ Subvention à verser à Evally Promotion dans le cadre du programme de logements sociaux 1 avenue Lucien Blanc => 132 000 €
- ↑ Mise aux normes de l'adressage => 58 982 €
- ↑ Refonte du site internet => 16 632 €
- ↑ Aménagement du parcours biodiversité le long de la voie verte => 13 634 €

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Dépenses d'équipement

Des dépenses
qualifiées
« d'obligatoires »
153 010 €



Révision du PLU => 110 000 €



Changement de la chaudière du centre d'animation
=> 36 000 €



Reprises de concessions perpétuelles au cimetière
=> 7 010 €

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Section d'investissement – Dépenses d'équipement



Enveloppe de crédits disponibles pour
arbitrage en commission finances et exécutif le
10 février 2026

